

Dès qu'une tempête s'éleva, soit de jour, soit de nuit, cette femme nommée Catherine Kleinfeldt, qui est venue d'un marin avec lequel elle a fait, pendant plus de vingt années, des voyages de long-cours, s'embarque dans un bateau, sort du port, et parcourt, dans cette frêle barque, la rade et les parages aussi loin que les pilotes amateurs, afin de sauver les personnes naufragées.

Déjà plus de trois cents individus ont été arrachés à une mort certaine par les généreux efforts de Catherine Kleinfeldt ; aussi cette femme est-elle en vénération parmi la population, et les marins la regardent-ils comme leur ange tutélaire. Dès que Catherine Kleinfeldt se montre dans les rues, tous les voisins la saluent respectueusement ; les vieux marins lui serrent cordialement la main, et les enfants des pêcheurs vont jusqu'à se mettre à genoux devant elle et à baiser le bas de sa robe.

Le gouvernement prussien et divers autres gouvernements lui ont décerné des médailles pour le mérite civil, et la municipalité de Pillau l'a nommé bourgeoise de la ville.

Catherine Kleinfeldt est âgée de quarante-sept ans ; elle est d'une taille et d'une force athlétiques, et elle a une physionomie mâle, mais qui est tempérée par la douceur et la bienveillance qui se trouvent peintes dans ses regards.

Univers.

ALLEMAGNE.

— Assez peu soucieux des intérêts du catholicisme, les organes de l'opinion libérale témoignent des sympathies vraiment excentriques pour la réaction irrégulière qui menace l'Allemagne, et ils s'indignent des mesures prises afin de la comprimer. Eh quoi ! la liberté peut-elle être invoquée au profit de ces rêveurs dont les passions, autant que les idées, compromettent les plus grands intérêts sociaux, le calme et la sécurité générale ? Il faut être profondément aveugle pour donner ainsi cours aux rancunes philosophiques. N'y a-t-il donc qu'une haine de coterie à assouvir dans cette question sociale ; et, parce qu'un audacieux novateur viendra se constituer l'ennemi de la foi catholique romaine, devra-t-on réclamer pour lui les avantages que l'on dénie à cette foi ?

Trop de maux ont été enfantés par la réforme, au point de vue même de la politique ; pourquoi rouvrir cet abîme ? Les monarchies protestantes semblaient être calmes par l'effet même des dissidences et de l'affaïssement de leurs mille communions diverses. Croit-on retremper leurs populations et secouer l'indifférentisme, en cherchant à les réunir sous la bannière des Ronge et des Czerny ? Vaine illusion ! Les doctrines de ces apostats ne sauraient établir ni l'unité, ni le principe de soumission nécessaire au repos, à la stabilité des états. Ceux qui les encouragent de leurs sympathies indiscretées ne comprennent pas quel mal ils font aux systèmes politiques qui ont leurs prédilections.

Insensés ! ils renient, ils combattent le catholicisme auquel les peuples sont redevables de la vraie liberté. Que peuvent-ils y substituer ? l'anarchie, le chaos ! Est-ce manifester un patriotisme réel que de s'insurger, avec cet acharnement, contre le culte de nos aïeux, que de méconnaître l'empire de cette loi sacrée qui faisait notre force morale surtout, et contribuait si puissamment à maintenir notre prépondérance au milieu des peuples de l'Europe ? En religion comme en politique, le libéralisme ne serait-il qu'une haute hypocrisie, féconde en troubles, et en catastrophes ?

Journal des Villes et des Campagnes.

— La violente démonstration populaire, qui dernièrement a éclaté à Tarnowitz contre Jean Ronge paraît s'être communiquée à toute la Haute-Silésie. On ne veut point permettre ses injurieuses prédications. Un bourgmestre de la province a même adressé au Roi une représentation fort énergique pour qu'il soit mis obstacle aux représentations ambulantes des ministres schismatiques. Il paraît que le Gouvernement a compris la nécessité de mettre fin à ces sources de troubles, qu'il devient difficile à l'autorité de contenir ou de calmer ; car, avant le départ de Ronge et de son acolyte Dowich pour l'Allemagne méridionale, il lui a été notifié de s'abstenir à l'avenir de prêcher ou de célébrer son culte hors du cercle de sa prétendue paroisse et des communes qui s'y sont agréées.

Univers.

AUSTRALIE.

— Le très révérend docteur Brady, évêque de l'Australie occidentale, suffragant de Mgr. Polding, qui avait fait un voyage à Rome pour les affaires de sa mission, s'est embarqué à Londres le 16 septembre, à bord de l'Elisabeth, pour retourner à sa mission. Sa Grandeur emmène avec elle quatre prêtres italiens, cinq prêtres français, trois prêtres irlandais, neuf étudiants et six sœurs de la Merci, en tous vingt-huit personnes.

Univers.

CHINE.

M. le contre-amiral Cécille, commandant les forces navales françaises stationnées dans les mers de l'Inde et de la Chine, a adressé au roi de la Cochinchine, pour obtenir la liberté de Mgr. Lefèvre, et faire cesser les cruautés auxquelles les chrétiens sont en butte, une lettre que nous sommes un noble et consolant témoignage de la protection que, dans ces contrées lointaines, nos missionnaires peuvent encore attendre de la part des agents de la France.

« Sire,

« J'ai appris qu'en exécution des ordres de Votre Majesté, l'évêque d'Isamopolis, Mgr. Lefèvre, a été arrêté en Basse Cochinchine, qu'il est détenu dans les prisons de votre royaume, et que de nouvelles persécutions ont été dirigées contre les chrétiens. Il ne m'appartient pas de contrôler les actes de l'illustre Thieu-Try. Cependant je ne permettrai, autant dans l'intérêt du roi que dans celui de l'humanité et de la justice, de soumettre respectueu-

sement à son jugement personnel quelques observations qui, je l'espère, porteront la lumière de la vérité à son esprit.

« Le roi ignore apparemment que cette religion chrétienne qu'il fait poursuivre avec tant d'acharnement est professée par tous les souverains et par tous les peuples de l'Occident ; qu'elle pré-crit aux premiers la justice et la clémence ; qu'elle leur enseigne à considérer, comme leurs propres enfants, les sujets soumis à leur domination et à les traiter comme tels ; qu'elle commande aux peuples l'obéissance, aux supérieurs la soumission aux lois ; de respecter et d'honorer les parents, de traiter tous les hommes en frères, de les aimer, de les secourir et de les consoler dans le malheur ; en un mot, que les préceptes de cette religion divine sont basés sur les principes de la morale la plus pure, la plus sublime et la plus sainte.

« Le roi a-t-il donc oublié que ce fut à des chrétiens français que son aïeul Gyalong, de glorieuse mémoire, dut de recouvrer sa couronne ? que l'évêque d'Adran fut son conseiller le plus dévoué et un ami fidèle dans le malheur comme dans la prospérité ? qu'à cette époque mémorable la religion chrétienne était permise en Cochinchine, et qu'un grand nombre de Cochinchinois ont pu l'embrasser sans crime contre les lois ? Est-il juste de punir aujourd'hui des enfants qui tiennent leur croyance de leurs pères, et le roi pourra-t-il, sans frémir, ordonner la mort de 5 à 600,000 chrétiens qui existent dans son empire, dont il se fait des ennemis, et qui pourtant ne demanderaient qu'à le respecter et l'aimer, s'il leur était permis de pratiquer une religion qu'ils estiment plus que la vie ? Que le roi y réfléchisse sérieusement ; car je le lui dis dans toute la sincérité de mon âme, le cri des martyrs arriverait jusqu'au cœur de leurs frères de l'Occident et souleverait un sentiment universel d'indignation et de vengeance.

« La France a été de tout temps l'amie des rois de la Cochinchine. A une époque désastreuse, Gynlong était méconnu, errant et proscrit dans ses propres États. Il porta des regards d'espérance vers l'Occident, et le roi de France, Louis XV, s'empressa de souscrire au traité d'alliance avec ce prince, et ce fut en partie à cet acte politique que votre aïeul dut de remonter sur le trône. La Cochinchine est entourée de nations puissantes, jalouses ou ambitieuses, qui tôt ou tard menaceraient son indépendance. Un appel au roi des Français pourrait encore, dans un temps malheureux, devenir la planche de salut des souverains anamites. Mais le roi des Français est chrétien, toute la nation française professe le même culte. Croyez-vous, Sire, qu'après avoir blessé dans leurs sentiments religieux le roi et la nation, en faisant persécuter ou mettre à mort non-seulement vos sujets catholiques, mais aussi des Français, ils soient bien disposés à secourir les ennemis de leurs frères ? — Vous le voyez, Sire, la politique et l'humanité condamnent une conduite qui n'a pu être suggérée que par des conseillers perfides et ignorants, avides de faire leur profit des biens confisqués à leurs victimes.

« Est-ce donc à une époque où l'empereur de la Chine vient de permettre à ses sujets de professer librement la religion catholique dans toutes les parties de son immense empire, que l'on verra l'illustre Thieu-Try ordonner de poursuivre les chrétiens avec une cruauté dont on ne trouve plus d'exemple que chez les peuples privés des bienfaits de la civilisation ?

« Il serait digne d'un grand roi d'imiter l'exemple donné par l'empereur du Cielste-Empire. Cet acte de justice lui vaudrait la reconnaissance des nations de l'Occident, et lui attirerait l'amour et le dévouement de ses propres sujets.

« Après avoir, comme homme et comme chrétien, soumis ces considérations à l'appréciation impartiale du roi, je viens, comme chef des forces navales françaises, et chargé de la protection de mes compatriotes dans cette partie du monde, demander la libération de Mgr. Lefèvre, détenu en ce moment dans les prisons de la Cochinchine. Je prie le roi de le faire remettre au commandant Fornier-Duplan, capitaine de l'Alémène, porteur de cette lettre, assurant d'avance Sa Majesté que cet acte de clémence sera hautement apprécié par le roi des Français.

« J'ai l'honneur, etc.

Signé CÉCILLE.

« Singapore, à bord de la *Cléopâtre*, le 15 mai 1845. Ami de la Rel.

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

— Samedi matin, dit la *Gazette de Montréal*, vers six heures, on s'aperçut que le Presbytère de Ste. Thérèse de Blainville était en feu ; mais grâce à l'aide de deux pompes qui se trouvent dans ce village, il n'y eut que la partie supérieure d'endommagé ; on a empêché heureusement le feu de se communiquer au collège et à l'église, qui adjoint tous deux le presbytère. On ne sait point comment le feu a commencé.

Minerve.

Le Gouverneur Général.— Nous avons la satisfaction d'apprendre que Son Excellence éprouve un mieux sensible depuis quelques jours, et qu'elle a pu profiter du beau temps que nous avons eu ces jours-ci pour faire le tour de la Montagne dans sa voiture.

Aurore.

Saison.— Le temps depuis samedi dernier a repris toute la sérénité de l'été. Le soleil a été magnifique, l'air doux et le ciel pur comme dans les plus beaux jours d'été. Les classes pauvres s'en félicitent surtout à cause de l'économie de bois qui en résulte ; et certes, le bois est un objet qui mérite qu'on y regarde dans notre bonne cité de Montréal où l'écrin s'est vendu jusqu'à \$4½ la corde, au port. Si l'automne peut continuer encore quelques jours d'être aussi raisonnable, nous aurons bien de ce qu'il reste à sauver des produits de la terre.

Idem.